49 année — N° 245 | Le numéro 10 centimes — SECONDE EDITION | Mardi 21 octobre 1919

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse fr.	2.50	5.—	10.—	20.—
Etranger »	4.—	10.—	19.—	35.—

Dans les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèques postaux IIa 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S.A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES
Canton : 1re insertion 25 cent. la ligne, les suivantes 15 c. | Suisse 30 c. | Etranger 35 c. | Réclames 60 c. | Mortuaires 15 c. | Minimum 5 fr. | Réclames 1 fr. | Mortuaires 10 fr.

Nouvelles du jour

Youdenitch n'a pas encore pris Pétrograd.

Le traité de paix et les dispositions du Sénat américain.

Les dépêches de la prise de Pétrograd par l'armée de Youdénitch se trouvent aujourd'hui démenties et il semble même que ce général rencontrera une résistance très forte des bolchévistes lorsqu'il voudra tenter la dernière étape. On prétend qu'il manque lui-même de munitions et que ses troupes souffrent de la faim. Mais les Alliés ont trop d'intérêt à l'aider pour qu'ils ne lui envoient pas des approvisionnements. Le général victorieux ne s'arrêtera pas en chemin, espérons-le. Il a déjà donné de nombreuses preuves de ténacité. On sait qu'il dirigea naguère l'armée du Caucase. En 1914, cette armée était en péril. Le front était rompu, et les régiments battaient en retraite. On avait évacué Tiflis ; les Kourdes étaient en pleine révolte, et Enver pacha s'avançait. En dépit du peu de probabilité du succès, Youdénitch lui tint tête, lui offrit la bataille et le défit.

Les horreurs du bolchévisme l'engagèrent à lutter contre Lénine et Trotzky ; il forma l'armée blanche de l'Ouest. Lorsque les Anglais décidèrent l'évacuation pour leur compte, ils ne trompaient personne en disant que la situation des antirévolutionnaires russes était bonne et qu'il y avait un espoir assuré de les voir battre finalement les troupes bolchévistes.

***

Aux Etats-Unis, la défaite de l'amendement Lodge sur la question du Chantoung est généralement considérée comme une indication que tous les autres amendements concernant la Société des nations seront repoussés. De tous côtés, on prédit maintenant que le Sénat américain se contentera de proposer des réserves, pour lesquelles l'assentiment des autres puissances sera demandé.

***

Le discours que M. Giolitti a prononcé à Dronero a fourni à M. Nitti l'occasion de formuler une fois du plus son programme électoral. Dans une interview accordée au *Messaggero*, il s'est élevé avec force contre l'idée de M. Giolitti de revenir sur le passé et de faire des enquêtes sérieuses sur la façon dont la guerre a été déclarée et conduite. Il a affirmé une fois de plus la nécessité pour *les Italiens de mettre fin à leurs discordes et* de s'unir pour travailler et reconstruire. « De même que je disais autrefois, a déclaré M. Nitti : « Tout pour la guerre », je dis aujourd'hui : *Tout pour la paix. Je m'oppose* dès aujourd'hui et je m'opposerai demain à quiconque voudrait jeter le pays dans la discorde par des enquêtes sur le passé. Après la guerre, nos ancêtres retournaient à la charrue. Les champs et les fabriques nous attendent aujourd'hui. Tout ce qui peut créer ou augmenter les dissensions est funeste au pays. »

Ces sages conseils seront-ils entendus de la nation ? On peut en douter, à voir l'antagonisme passionné avec lequel se combattent les partisans de la guerre et les partisans de la neutralité. Les uns et les autres se traitent d'ennemis de la patrie. Les interventionnistes font de la guerre une plateforme électorale, dénigrent à qui mieux mieux M. *Nitti coupable à leurs yeux de modération* et de condescendance pour ceux qu'ils appellent les défaitistes et les neutralistes. Ceux qui n'ont pas voulu la guerre spéculent à leur tour sur les souffrances et les ruines causées par la guerre pour jeter l'odieux sur ceux qui l'ont voulue.

Parmi tant de gens qui gesticulent et s'injurient comme des insensés, M. Nitti est presque le seul à prêcher la sagesse et la concorde. Nous oublions les catholiques qui vont à la bataille électorale avec le même programme de concorde, d'oubli du passé et de restauration nationale. Leur position est d'ailleurs excellente, entre les chauvins d'une part qui voudraient recommencer la guerre, les socialistes et les giolittiens d'autre part qui se croient encore au mois de mai 1915, à la veille de l'intervention de l'Italie dans la guerre européenne. Les catholiques auraient voulu éviter la guerre, mais dès qu'elle fut déclarée, ils l'ont acceptée par patriotisme et ont fait magnifiquement leur devoir. Ils n'ont rien à se reprocher ; ils n'ont pas commis les erreurs de ceux qui ont lancé l'Italie dans la terrible aventure sans préparation sérieuse, ni de ceux qui ont continué à bouder alors que la patrie réclamait le concours de tous ses enfants. De tous les partis politiques qui vont se disputer les voix des électeurs, le parti populaire est le moins compromis et le moins discuté. Il a pour lui le bon sens et le vrai patriotisme ; il sert surtout les intérêts supérieurs de la patrie.

***

Les journaux italiens qui font l'opinion, le *Corriere della Sera*, le *Secolo*, le *Popolo d'Italia*, louent vivement M. Salandra d'avoir *répondu à M. Giolitti et justifié*, selon eux, la politique d'intervention dans la guerre. La haine socialiste contre Giolitti est telle que l'*Avanti* lui-même se réjouit de la *réponse de M. Salandra*.

Le journal catholique *l'Italia* pense plus justement que la polémique Giolitti-Salandra est une nouvelle matière de troubles entre les partis de l'ordre, au moment où ils devraient s'unir pour lutter contre le socialisme qui se bolchévise.

L'illusion socialiste

On peut être de bonne foi dans les pires erreurs. Nous ne doutons pas que, dans la foule qui suit les chefs socialistes, il se rencontre des hommes parfaitement honnêtes et bien intentionnés. Ce seront ou bien des esprits qui n'ont pas pour se guider les lumières de notre foi, ou bien des catholiques malheureusement ignorants de ce qu'ils devraient savoir. Car il est impossible qu'un catholique éclairé adhère, de bonne foi, à une doctrine qui est en flagrante opposition avec ce qu'il a appris être la vérité certaine ; il est impossible à un chrétien instruit de s'enrôler dans une école de réforme sociale qui part du point de vue que l'homme naît bon ; qu'il n'y a dans sa nature aucun fonds de perversité ; qu'il est simplement imparfait ; que c'est l'organisation vicieuse de la société qui le rend mauvais et que tout ira bien dans le monde lorsqu'on aura mis en vigueur un certain système économique dans lequel la puissance excessive du capital sera remplacée par l'omnipotence du prolétariat.

Telle est l'idée fondamentale du socialisme : il ne fait aucun état de la malignité foncière de l'homme et édifie son rêve d'une société meilleure sur la confiance naïve dans la bonté naturelle de l'individu et dans l'effet magique des lois pour nous doter d'une société parfaite.

Un chrétien sourit devant cette ignorance et *cet optimisme intrépides. Mais il y a des gens* qui n'ont pas discerné l'illusion, pourtant énorme, qui est au fond du socialisme et qui courent, pleins de conviction, après le mirage d'une société harmonieuse qu'il leur fait voir dans un avenir prochain.

Leur confiance est d'autant plus sereine qu'ils tiennent pour démontré que la société ne pourra être guérie de ses maux que par la méthode socialiste. Les apôtres du collectivisme ne se lassent pas de leur inculquer cette persuasion, jusqu'à ce qu'elle devienne une idée fixe. C'est pour eux l'occasion de faire le procès de l'Eglise. L'Eglise, disent-ils, s'est posée en institutrice des peuples ; elle a pétri l'âme de l'Europe ; elle aurait dû avoir assez de puissance pour contenir l'égoïsme des forts et faire respecter le droit des faibles ; ou mieux encore, elle aurait dû faire qu'il n'y eût ni forts ni faibles et que tous fussent égaux. Mais elle a manqué à sa mission ; elle n'a pas su empêcher le règne de l'injustice sociale. C'est que les temps de l'Eglise sont finis ; elle a joué son rôle à l'époque pour laquelle elle était faite. Aujourd'hui, l'esprit humain est émancipé ; c'est le socialisme qui doit accomplir ce qui est au-dessus des forces de l'Eglise.

Ont-ils dit : le socialisme est une religion. Le langage de ses chefs à l'égard de l'Eglise montre bien qu'ils en jugent ainsi. Ils présentent le socialisme comme l'héritier de la suprématie morale de l'Eglise : ils proclament une nouvelle religion, celle de l'humanité. Tout chrétien réfléchi pressent cela, en même temps qu'il perce à jour le raisonnement fallacieux par lequel les docteurs socialistes essayent de discréditer l'Eglise. Mais il y a trop d'esprits superficiels sur lesquels ces démonstrations sophistiques font impression et qui croient bonnement que, en effet, le rôle de l'Eglise était de faire fleurir l'égalité sociale et que, n'y étant pas parvenue après dix-neuf cents ans, il ne faut plus compter sur l'influence de la religion pour réformer le monde.

Autant d'erreurs enfantines, comme toutes les illusions que le socialisme fait partager à ses adeptes. Le Christ est venu apporter aux hommes une loi parfaite de justice et de charité et il n'y a pas un homme de bonne foi qui ne doive convenir que, si l'Evangile était observé comme il devrait l'être, il n'y aurait pas de question sociale. Cependant, ce n'est pas essentiellement pour le bon ordre et la paix de l'humanité que l'Evangile a été prêché ; le Christ n'est pas venu *comme le Messie humain qu'attendaient les* Juifs illusionnés ; il est venu prêcher une loi de sainteté et non une loi de prospérité, et l'Eglise continue son œuvre de sanctification, dont le but primordial est de préparer la cité parfaite des justes dans l'autre vie ; l'organisation d'une cité moins imparfaite ici-bas n'est pas la vocation première de l'Eglise ; ce serait le résultat de sa mission surnaturelle si cette mission avait toute la plénitude du succès.

C'est donc se méprendre lourdement sur le but de la publication de l'Evangile et sur le rôle de l'Eglise, que de constater la faillite de l'Eglise dans l'œuvre de la réforme morale de l'humanité.

La perversité humaine a accumulé les obstacles devant l'action réformatrice de l'Eglise ; l'homme est libre ; il choisit entre le bien et le mal ; après avoir pendant quelques siècles accepté plus docilement la loi évangélique qui *aurait assuré son bonheur*, il s'en est écarté de plus en plus, jusqu'à l'apostasie officielle de nos jours et à la vague d'incroyance qui submerge le monde. Ce n'est pas la faute de l'Eglise, sinon il faudrait dire que c'est la faute de Dieu et de son Christ, ce qui serait absurde et impie. Le monde emporté par ses passions rejette le frein religieux. Le socialisme trouve commode de dire que c'est parce que le frein n'est pas efficace. Et il veut faire croire que son frein, à lui, le sera. Il n'y a pas besoin d'attendre que l'expérience en soit faite ; elle l'a été et nous sommes édifiés. Le socialisme a triomphé dans les pays germaniques ; il est au pouvoir dans l'immense empire slave. Quel effet a-t-il eu sur les mœurs ? Quelle merveilleuse organisation sociale a-t-il créée ? Ici, un pays râle sous la férule sanglante de ses tyrans, qui l'ont précipité dans un chaos économique ; là, des peuples qui ont failli connaître le même sort s'arrachent laborieusement à la domination d'une école de visionnaires, d'incapables et de prodigues qui, en quelques mois, ont propagé partout le dégoût du devoir et du travail.

Le socialisme a beau jeu pour critiquer les vices de *l'état social actuel. Qui les conteste ?* Il est à l'aise pour étaler les abus du système capitaliste, l'immoralité des spéculateurs qui prélèvent de scandaleux bénéfices sur le travail de l'ouvrier ou qui s'enrichissent en organisant la vie chère. Qui ne condamne, qui ne flétrit ces pratiques odieuses ? Nous aussi nous voulons *le redressement des erreurs sociales* ; et ce n'est pas d'hier que nous nous sommes levés pour le réclamer ; ce n'est pas d'aujourd'hui que nous dénonçons la peste du libéralisme économique, qui a livré les petits à la merci d'un industrialisme rapace et mis *les peuples* sous la coupe des syndicats d'accaparement.

Mais, pour nous débarrasser d'un mal, nous ne voulons pas nous jeter dans un pire. Le socialisme promet le salut par le collectivisme, c'est-à-dire par l'organisation d'un système où tout citoyen abdiquerait son indépendance pour devenir l'esclave de l'Etat, qui payerait son travail en bons de consommation ! Cette folle conception, dégradante pour l'humanité, c'est ce que Lénine réalise en Moscovie. Peuple libre, nous n'en voulons pas pour nous et nous ne la laisserons pas imposer à la Suisse par les bandes dévoyées des jeunes gardes bolchévistes qui font escorte aux Graber et aux Platten.

Nous voulons réorganiser l'ordre social en respectant la liberté humaine ; nous croyons qu'on ne rétablira la justice et l'harmonie dans le monde économique qu'en instituant des parlements professionnels, où les intérêts du capital et ceux du travail auront les uns et les autres leur part légitime d'influence.

Nouvelles diverses

L'émir Faïçal, venant de Londres, est arrivé à Paris.

— M. Nitti, chef du ministère italien, a reçu le chef des affaires étrangères de la Chine.

— Le recensement du 8 octobre a donné pour Berlin 1.807.864 habitants ; depuis le 1er décembre 1910, la population de Berlin a diminué de 173.383 personnes.

— La Chambre des représentants à Washington a décidé de laisser en vigueur le régime des passeports du temps de la guerre jusqu'au 31 octobre 1920.

Au Conseil des Alliés

Paris, 20 octobre.

(Havas.) — Le Conseil suprême a décidé d'envoyer à l'armée polonaise des fournitures militaires prises particulièrement sur les approvisionnements français.

Il se réunira de nouveau mercredi.

Les crimes de droit commun

Paris, 20 octobre.

(Havas.) — *La Liberté* de Paris dit que le sous-secrétaire de la justice militaire a terminé l'état des officiers allemands coupables de crimes de droit commun en France et en Belgique. L'état comprend environ 600 noms. Chaque nom est accompagné du détail des faits criminels et des témoignages qui les établissent. Les *plus grands noms du Gotha y figurent*, entre autres le prince Rupprecht de Bavière. Le Conseil décidera prochainement la date à laquelle le document sera envoyé à l'Allemagne.

L'application du traité de Versailles

Berlin, 21 octobre.

(Wolff.) — La deuxième sous-commission de la commission d'examen de l'Assemblée nationale, qui doit s'occuper des possibilités de paix, a tenu hier lundi, après midi, une séance particulière et commencera aujourd'hui mardi une séance publique. Le rapporteur, Dr Sinzheimer, présentera son rapport et la sous-commission *entendra ensuite le comte Bernstorff, ancien* ambassadeur à Washington.

Les origines de la guerre

Berlin, 21 octobre.

(Wolff.) — La 1re sous-commission de l'Assemblée nationale, chargée de l'examen de la dette de guerre, a entendu hier lundi, sous la présidence du député Dr Quark, de Francfort, assisté de Karl Kautsky, comme expert, le rapport sur les propositions pour obtenir des précisions sur les faits qui précédèrent immédiatement la guerre. Après trois heures de délibérations approfondies, les questions ont été fixées qui doivent être adressées aux hommes d'Etat responsables, et celles qui embrassent les événements dès l'attentat de Sarajévo jusqu'à la déclaration de guerre. La commission pense commencer l'interrogatoire des témoins dans 15 jours environ.

Alphonse XIII à Paris

Paris, 20 octobre.

(Havas.) — Le roi d'Espagne est arrivé à 10 h. 20. Il a été reçu à la gare par M. Pichon, les représentants du président du conseil et du ministre de l'intérieur.

Lorsque le roi, après avoir été salué par la colonie espagnole, sortit de la gare, une foule nombreuse l'acclama et sur tout le parcours de la gare à l'hôtel où le roi descendit, les mêmes manifestations de sympathie se produisirent.

Paris, 20 octobre.

Le roi d'Espagne a reçu diverses délégations, dont celle des pères et mères de soldats tués à la guerre, et de l'Union des anciens combattants. Elles ont exprimé au roi leur reconnaissance pour son action pendant la guerre, pour la recherche des disparus et l'amélioration du sort des prisonniers.

Le roi a remercié, disant qu'il n'avait fait que son devoir.

La monnaie française

Paris, 20 octobre.

(Havas.) — *L'Officiel* publiera demain une loi punissant de dix jours à six mois de prison et de 100 à 5000 fr. d'amende, sans préjudice de confiscation, quiconque, sans autorisation spéciale du ministre des finances, aura procédé à la fusion, refonte ou démonétisation de monnaies nationales.

(Les monnaies d'or et d'argent étaient fondues par des gens qui trouvaient leur profit à vendre le métal à l'industrie bien au-dessus de la valeur nominale des pièces.)

La mission du général Mangin

Paris, 20 octobre.

(Havas.) — Il se confirme que le général Mangin est chargé de vérifier l'exécution de l'évacuation par les Allemands des provinces baltiques.

Le général Mangin quittera Paris cette semaine et s'arrêtera vraisemblablement à Berlin.

Lenoir sera exécuté

Paris, 20 octobre.

(Havas.) — La commission de revision chargée de l'examen du dossier Lenoir a émis l'avis qu'il n'y avait pas lieu de procéder à une revision.

Paris, 20 octobre.

(Havas.) — L'avis de la commission de revision chargée d'examiner le cas Lenoir a été transmis à M. Nail qui l'a partagé et déclaré qu'il n'y avait pas lieu de procéder à une revision. En conséquence, le dossier a été transmis dans la soirée de lundi à la justice militaire.

La santé de M. Wilson

Washington, 20 octobre.

(Havas.) — L'état de santé du président Wilson est stationnaire. Le malade a passé une bonne nuit.

Le remplaçant de M. Wilson

Washington, 20 octobre.

M. Lansing, secrétaire du département d'Etat, a pris la direction complète de la politique étrangère américaine et des négociations relatives à la paix. A cet égard, tous les pouvoirs que possède le président de la République lui ont été conférés.

Ce transfert du pouvoir, dit une note publiée à Washington, est en complète harmonie avec les procédés ordinaires selon lesquels il appartient au secrétaire du département d'Etat de diriger toutes les négociations avec les pays étrangers. C'est la direction de ces mêmes négociations par M. Wilson qui était le fait vraiment exceptionnel.

Depuis que M. Wilson est parti de Washington pour entreprendre sa campagne de discours, il y a six semaines, M. Lansing a été le vrai maître de la politique extérieure américaine.

Dans l'Inde anglaise

Simla, 20 octobre.

(Havas.) — Une patrouille et une colonne britannique ont été attaquées par une tribu les 5 et 6 octobre entre Manghi et Luni. Il y a eu une centaine de tués dont trois officiers britanniques et un médecin-major indien. La tribu a subi de lourdes pertes. Une nouvelle colonne munie d'artillerie est partie de Manghi.

D'Annunzio à Fiume

Milan, 20 octobre.

La presse italienne gouvernementale, désigne le régime introduit par d'Annunzio à Fiume comme une domination arbitraire très dangereuse pour lui-même et pour ses volontaires. Un manifeste aurait réintroduit la loi la plus rigoureuse contre l'espionnage et les délits similaires et d'Annunzio ferait exécuter toutes les condamnations à mort éventuelles. Quiconque se prononce contre sa politique est considéré comme un ennemi.

M. Sonnino

Milan, 20 octobre.

Le *Secolo* s'occupe de la probabilité de la nomination de M. Sonnino en qualité de sénateur. Ce journal dit qu'aucune décision ministérielle n'a été prise à ce sujet, mais il n'est pas improbable que la nomination de l'ex-ministre puisse avoir lieu prochainement.

La Suisse et la Société des nations

Francfort, 20 octobre.

La *Gazette de Francfort* écrit dans un article sous le titre de « La Suisse et la Société des nations » :

« Nous nous rallions à l'idée que, étant donné l'état des choses, la réunion rapide de la Société des nations est la condition inéluctable pour la restauration de l'Europe pour quiconque rejette le bolchévisme soit par principes soit parce qu'il n'a aucune chance de succès. Une « Union des expulsés » n'aurait aucune possibilité de vie, car sans collaboration immédiate avec l'ouest, la crise ne sera qu'aggravée. Le but à rechercher doit être de créer une union des peuples et de transformer peu à peu le système conçu à Paris en une organisation démocratique de l'union des peuples. Nous ne contestons en aucune façon les hésitations soulevées contre l'entrée dans l'union des peuples, en se plaçant au point de vue de la neutralité suisse, mais il nous semble, à nous aussi, que l'agitation qui a été mise en scène dans les pays neutres contre l'union des peuples est préjudiciable et manque d'esprit politique et ne sera pas moins préjudiciable à la Suisse qu'à l'Allemagne. »

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

La Terreur bolchéviste

La dernière fournée

Le *Svoboda Rossii* du 5 octobre publie, d'après l'*Izvestija* de Moscou, une liste de 67 personnes que le soviet a fait fusiller à Moscou et à Cronstadt, ces derniers temps, sous l'inculpation de complot contre le régime bolchéviste.

Figurent dans cette liste : deux anciens députés à la Douma, les radicaux Sichepkin et Tolstchosvoz, quatre professeurs, trois ingénieurs, deux juristes, *deux fonctionnaires*, quatre étudiants, quatre généraux, quinze officiers et fonctionnaires de l'armée, dont plusieurs étaient au service du soviet, deux princes, le prince Michel Obolensky et le prince Michel Andronnikof, une institutrice et dix personnes de différentes professions, dont cinq dames.

Les bolchévistes tentent de résister

Helsingfors, 20 octobre.

D'après des nouvelles du front de Pétrograd, parvenues à Helsingfors, les bolchévistes amas-

sent un grand nombre de troupes aux abords de cette ville ainsi qu'aux abords de Pskof, près du lac Peipus. On apprend de Pétrograd même que des combats de rues ont eu lieu. Après la retraite des troupes bolchévistes de Pétrograd, les ouvriers ont reçu également l'ordre de quitter la ville.

Académie française

La réception du maréchal Foch

C'est la date du jeudi 22 janvier qui vient d'être choisie pour la réception du maréchal Foch à l'Académie française.

Le maréchal Foch remplaçant le marquis de Vogüé, il se trouvera que le vainqueur de la guerre aura à prononcer sous la Coupole l'éloge de l'ancien président de la Croix-Rouge.

M. Poincaré présidera, comme directeur de l'Académie, la séance solennelle du 22 janvier et c'est lui qui répondra au discours du maréchal Foch.

AÉRONAUTIQUE

Le circuit mondial

Le « Great Northern Aerial Syndicate », à Liverpool, a d'ambitieux projets en perspective, puisqu'il veut organiser un service aérien autour du monde. Il espère que son premier dirigeable partira de Liverpool, qui sera le centre, *en mai prochain*.

Les dirigeables dont la compagnie veut se servir seront de deux sortes : les grands, de type rigide, ne toucheront que les grands centres et porteront 150 passagers, ils contiendront des cabines de Ire et de IIme classe. Les petits dirigeables, non rigides, pourront recevoir de 30 à 40 passagers, qu'ils transporteront des petites villes jusqu'aux grands centres.

Trois trajets sont prévus :

1° Liverpool, Hull, Copenhague, Stockholm, Pétrograd, Tomsk, Pékin, San Francisco, New-York, Queenstown, Dublin, Liverpool.

2° Paris, Le Caire, Colombo, Melbourne.

3° Liverpool, Cardiff, Lisbonne, Sierra Leone, Le Cap, Buenos-Ayres.

La compagnie cherche à acheter quelques-uns des dirigeables qui étaient en construction, pour le gouvernement, à la fin de la guerre. Elle a pu s'assurer déjà la possession des petits dirigeables non rigides.

Elle s'occupe aussi de négocier l'achat de terrains pour posséder des endroits d'atterrissage aux divers points d'étapes de ses lignes aériennes.

Le raid Paris-Australie

L'aviateur Poulet est parti de Naples, hier lundi, 20 octobre, pour Salonique.

Echos de partout

UNE ANECDOTE DE M. BRIAND

M. Briand raconta l'autre jour, dans les couloirs de la Chambre française, l'anecdote suivante :

Quand il était avocat à Saint-Nazaire, on lui demanda de plaider en faveur d'un jeune homme qu'un oncle dénaturé, disait-on, avait fait enfermer dans une maison de santé, dans l'unique intention de disposer de sa fortune.

Cet oncle jouissait d'une excellente réputation ; néanmoins le Procureur de la République, étant allé interroger le jeune homme dans l'exil où on le retenait, en revint avec une impression très favorable au séquestré.

En conséquence, le procès en levée d'interdiction fut évoqué devant le tribunal. Le jeune homme était présent ; M. Briand l'assistait.

Après avoir répondu aux questions qui lui furent posées, le jeune homme demanda à dire quelques mots et se mit à plaider lui-même sa cause avec un bon sens et une éloquence qui surprirent, charmèrent, enthousiasmèrent l'assistance.

— Il est plus fort que nous ! se disaient les avocats présents.

— Qu'est-ce que je vais pouvoir ajouter ? se demandait M. Briand.

Tout en plaidant, le jeune homme, emporté par le mouvement oratoire, avait franchi la barre, s'était avancé dans l'espace libre devant le tribunal, était arrivé en face du président :

« Qu'est-ce que tu fais là, vieille bête ! s'écria-t-il tout à coup d'une voix changée en s'adressant au magistrat stupéfait. Pourquoi m'as-tu volé ma robe et ma toque ? Tu as le toupet de te faire passer pour le président, alors que tout le monde sait que le président, c'est moi ! Allons, ouste ! f...-moi le camp ! »

Les gendarmes le saisirent au moment où il allait sauter à la gorge du président et on le ramena aux Petites-Maisons.

MOT DE LA FIN

Réflexion de période électorale, en contemplant la devanture d'un magasin de confections select, avec prix à l'avenant :

— Il n'y a que les députés sortants qui peuvent espérer la veste à bon marché.

Confédération

Nos chemins de fer

Recettes de la Directe Berne-Neuchâtel en septembre : 215,000 fr. Du 1er janvier au 30 septembre : 1,555,000 fr. (en 1918 : 1,235,000 francs). Dépenses : 181,000 fr. en septembre et 1,335,000 fr. depuis le 1er janvier (en 1918 : 1,070,000 fr.)

Recettes de la Cie du Lœtschberg du 1er janvier au 30 septembre : 5,890,000 fr. (1918 : 4,338,000 fr.) Dépenses : 4,475,000 fr. (1918 : 3,610,000 fr.).

Le placement des commerçants

Le service de placement de la Société suisse des commerçants qui a son bureau central à Zurich, et dix succursales en Suisse, publie son quarante-deuxième rapport annuel, comprenant la période du 1er mai 1918 au 30 avril 1919. Les demandes de place ont atteint le nombre de 4144 (3884 en 1918) ; 1930 places vacantes furent inscrites et 1525 ont pu être repourvues. Le nombre des apprentis inscrits a été de 351.

Les comptes mentionnent aux recettes 86,336 fr. 90 et aux dépenses 85,953 fr. 55.

Grâce aux efforts de l'institution, joints à ceux de la Société, un grand nombre de maisons de commerce ont tenu compte de l'énorme renchérissement de la vie et ont augmenté sensiblement les salaires de leur personnel.

La prochaine fête de chant

Le comité central de la Société suisse des chanteurs a décidé de tenir la prochaine fête fédérale de chant à Lucerne, en juin 1922.

NÉCROLOGIE

Mme Henri Bioley ancien conseiller d'Etat

On nous écrit de Monthey (Valais) :

Samedi, dans la matinée, est morte à Monthey, Mme Sidonie Bioley, veuve de l'ancien conseiller d'Etat Henri Bioley, fille de M. Delacoste, ancien conseiller d'Etat. C'était un modèle de travail et elle était à la tête de toutes les bonnes œuvres de l'endroit.

AVIATION

Lucerne, 20 octobre.

Samedi après midi, un hydroavion appartenant à la société aérienne suisse a survolé la ville de Lucerne et a atterri en vol plané sur le lac des Quatre-Cantons. Après avoir exécuté de nombreuses évolutions sur le lac, il quitta Lucerne à 5 h. 20 l'après-midi dans la direction de Zurich.

Berne, 20 octobre.

Les deux avions stationnés à Oberlindach ont accompli dimanche par un temps superbe de magnifiques vols avec passagers. Le public était extrêmement nombreux. Une vingtaine de passagers ont pris les airs.

Bellinzone, 20 octobre.

Favorisée par un temps superbe, la journée d'aviation tessinoise à laquelle assistaient environ 7000 personnes a eu un brillant succès.

Les avions venus de Zurich ont survolé les Alpes sans incident.

LA VIE ÉCONOMIQUE

La politique économique des neutres

Sous la signature d'Henri Moro, le Bulletin officiel de la Foire de Lyon s'exprime comme suit :

« La politique de l'Allemagne à l'égard des neutres est nettement concrétisée par les « soirées » données dernièrement à Leipzig en l'honneur des Danois, des Hollandais, des Suisses. C'est au cours de la réception pro-helvétique que M. Schmidt, le ministre des affaires économiques, a déclaré : « Le commerce allemand saura se frayer sa voie dans le commerce mondial... Nous avons besoin du marché mondial... Quiconque visite la Foire doit être étonné de la joie de produire qui s'empare de notre industrie et se convaincre que le peuple allemand ne peut pas être battu commercialement. »

« Les neutres, s'il ne font pas figure de grande nation, ont de l'importance. Il semble que, en France, on ne l'ait pas assez compris et qu'on reste aux conceptions un peu simplistes du temps de guerre : « Qui ne combat point est insignifiant ; qui n'est pas avec nous est contre nous. » En réalité, les neutres sont des peuples commerçants ; ils prennent donc part, fatalement, à l'action nouvelle, économique, et leur neutralité même, souvent déterminée par leur position géographique, les amène à être de considérables intermédiaires : ils sont donc doublement *intéressants*.

« C'est à leur sujet que la Foire internationale française doit se considérer comme un agent de lutte contre Leipzig, lutte de propagande, lutte permise, même en temps de paix, lutte nécessaire. La neutralité économique, en effet, répétons-le, est presque une gageure.

« Le moins que nous puissions souhaiter est qu'elle persiste, c'est-à-dire que les neutres ne soient pas entraînés par l'Allemagne. Il faut donc leur offrir les moyens de nous connaître, de traiter avec nous, et de tenir la balance égale. »

Vente de balances de qualité défectueuse

Le Bureau fédéral des poids et mesures tient à aviser le public des faits suivants :

La Suisse reçoit de l'étranger, depuis quelque temps, une grande quantité de balances (balances de comptoir, balances décimales etc.) qui sont vendues au public (plus spécialement aux agriculteurs etc.) à des prix dérisoires. La plupart du temps, il s'agit d'engins de qualité fort défectueuse, ne répondant pas aux conditions imposées par l'ordonnance sur les poids et mesures et, en conséquence, ne pouvant pas être étalonnés. Aux termes de la loi fédérale, toutes les balances employées dans le commerce doivent être poinçonnées ; il en est de même pour toutes celles affectées d'ordinaire à des usages privés, mais employées parfois (fût-ce même très rarement) à l'achat ou à la vente de marchandises quelconques.

LES SPORTS

La Coupe Pictet de Rochemont

Genève — novembre 1919

Le traité de paix aujourd'hui ratifié par la plupart des Etats jadis en guerre, c'est la vie sportive qui renaît rationnellement dans tous les pays de la nouvelle Europe refondue par la voix des Cinq.

M. Pictet de Rochemont, le sportman bien connu, a, dans un élan de bienveillante générosité, offert une superbe coupe, qui sera disputée par les escrimeurs de la Suisse pris par équipe dans chaque société d'escrime et salles d'armes de la libre Helvétie.

Fribourg, qui s'est toujours distingué au cours du passé dans les belles rencontres d'épée et autres, enverra à ce match national une équipe d'escrimeurs familiers aux tournois à cran et qui sauront défendre avantageusement les couleurs fribourgeoises.

La salle Deprey, qui aime la bonne harmonie dans le cliquetis des armes et sait faire partager ce sport aussi intéressant que salutaire aux classes de conditions moyennes, accueillera avec courtoisie les jeunes gens que leur travail plus ou moins rémunérateur retient loin de ces exercices de délassement. Que la jeunesse se groupe fermement et s'adonne sagement au sport des armes, lequel lui donnera assurément toute satisfaction lors des tournois d'escrime entre Confédérés. Ce sera la réconciliation du « Muscle » après cette vie de cinq années de tension guerrière.

L'escrime, qui est l'un des sports les plus attrayants et les plus doux, a fait et fera toujours des hommes de volonté, de virilité et d'endurance, qualités indispensables pour affronter la lutte si âpre de nos jours.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Déraillement en Algérie — 12 morts

Alger, 20 octobre.

Le train d'Oudjda à Oran a déraillé près de Modjaci. Il y a eu 12 morts et plusieurs blessés.

SUISSE

Cambriolage

A Genève, des cambrioleurs ont pénétré dans les bureaux de la Compagnie générale des cinémas, et ont enlevé 5500 francs en écus.

FRIBOURG

L'assemblée des Grand'Places

La salle du Café des Grand'Places offrait, hier soir, l'aspect des grandes veillées d'armes. Près de trois cents électeurs des Places, de Beauregard et de Pérolles s'y sont rencontrés. L'enthousiasme n'y a pas chômé une minute. On le doit à la maîtrise avec laquelle M. Vonderweid, président du tribunal, a dirigé la réunion ; on le doit surtout à l'éloquence des orateurs.

M. Perrier, président du Conseil d'Etat, s'était donné pour tâche d'éclairer la situation électorale. Il a commencé par démolir avec humour l'argumentation sophistique, pour ne pas dire mensongère, de certain pamphlet socialiste répandu à profusion dans la ville de Fribourg. Puis il a sonné le ralliement des hésitants et des indifférents, avant de battre le rappel des fidèles tenants du drapeau conservateur. Aux uns et aux autres, il a montré par l'histoire de ces années-ci qu'il n'est plus permis d'être des francs-tireurs en politique. Il faut choisir entre le hideux bolchévisme, entre le radicalisme centralisateur et laïcisateur, ou le parti qui seul possède les principes sauveurs sur la religion, la famille, la patrie, la propriété. Après un hommage à la députation fribourgeoise à Berne, le président du gouvernement, longuement applaudi, a fait acclamer le parti conservateur uni, résolu à garder sa cohésion et à fortifier ses positions pour le bien de la patrie cantonale et fédérale.

M. le professeur Lombriser, dans un vigoureux discours en allemand, a stigmatisé le flirt radical et socialiste et prononcé un émouvant éloge de la Droite conservatrice des Chambres, au sein de laquelle les députés fribourgeois ont donné l'exemple de la fermeté et du courage. Aux électeurs conservateurs d'entendre, dimanche, la voix de nos soldats morts pour la patrie et de faire preuve de clairvoyance en volant avec discipline la liste de leur parti. Des applaudissements nourris ont souligné cet appel.

M. l'abbé Pilloud a montré dans un parallèle saisissant l'étroite parenté qui existe entre l'égoïsme de classe sanguinaire du bolchévisme et l'égoïsme non moins brutal de la haute finance internationale. Il a opposé à cette doctrine d'égoïsme l'idéal catholique social, qui consiste à envoyer dans les Parlements politiques, non des représentants de classes d'intérêts, mais des porte-paroles des idées chrétiennes-sociales. Entrevoyant les tâches de demain, il a convié les députés fribourgeois à aborder résolument, à l'ombre de notre université, l'étude de l'organisation des conseils professionnels, destinés à préparer les lois économiques et sociales sur lesquelles devront se prononcer ensuite les Chambres fédérales.

M. l'abbé Pilloud a été très chaudement acclamé et M. le conseiller d'Etat Musy ne l'a pas été moins lorsqu'il a défini le rôle de la Droite conservatrice du Parlement, en présence du radicalisme, dont le programme est épuisé, et du socialisme, dont le programme peut se résumer en quatre mots : Ni Dieu, ni patrie. L'orateur a dévoilé le jeu des meneurs de l'extrême-gauche et il a donné raison à M. l'abbé Pilloud en confirmant des accointances chaque jour plus évidentes entre la grande finance juive et le bolchévisme. M. Musy s'est arrêté un instant à la politique cantonale et, résumant en chiffres les améliorations consenties par l'Etat en faveur des salariés, il a donné l'assurance que le gouvernement ferait toujours tous ses efforts pour satisfaire aux justes revendications des employés et ouvriers. M. le Directeur des finances a conclu, au milieu des bravos, par un énergique appel à la confiance des électeurs.

M. Montenach, souffrant, n'a pu prendre part à la réunion des Grand'Places.

M. Romain Weck, syndic de Fribourg, a mis le point final à la joute oratoire, en rappelant le témoignage éloquent rendu jadis à la députation fribourgeoise à Berne par M. le conseiller fédéral Motta. Ce témoignage, les représentants du peuple fribourgeois au parlement fédéral le méritent encore aujourd'hui. Les trois cents électeurs réunis au Café des Grand'Places, hier soir, l'ont affirmé, avant de se séparer, en unissant dans un triple *vivat* la patrie suisse, le canton de Fribourg et nos députés aux Chambres fédérales.

L'assemblée des groupements chrétiens-sociaux

Nous rappelons aux membres des organisations chrétiennes-sociales de la ville l'assemblée plénière organisée ce soir, mardi, à 8 heures, à la Maison de justice, près de Saint-Nicolas, pour discuter de l'attitude des organisations dans la grave question des élections fédérales.

Toutes les sections et tous les groupements du Cartel auront à cœur d'être largement représentés à la réunion de ce soir et d'y faire la preuve de leur cohésion et de leur discipline.

Assemblée populaire à la Grenette

Une grande assemblée populaire, pour les électeurs conservateurs de la ville, est annoncée pour jeudi soir, à la Grenette.

Les orateurs les plus autorisés du parti y prendront la parole.

La réunion d'Estavayer

L'assemblée des électeurs conservateurs de la Broye, à Estavayer, a eu un succès complet. Le cortège s'est formé à 3 heures, à l'arrivée des trains, et a parcouru les rues, précédé de la musique la *Persévérance*. Il s'est rendu ensuite dans la cour du Château où s'est déroulée la partie officielle. Il y avait là près de 1000 citoyens.

Les jeunes étaient venus en grand nombre, encadrés par des vétérans. Tel village situé à deux heures d'Estavayer a fourni, à lui seul, trente délégués.

Fétigny alignait au cortège une belle phalange de 40 électeurs, la plupart des jeunes gens. Les délégués de Cheyres, de Cugy, de Font et de Rueyres étaient particulièrement nombreux. Tous les villages de la Basse-Broye et du cercle de justice de paix de Surpierre étaient remarquablement représentés.

M. le préfet Francey a pris le premier la parole, pour recommander vivement aux électeurs d'aller voter le 26 octobre. MM. Grand, conseiller national, Ducotterd, député, Musy, conseiller national, Torche, ancien conseiller d'Etat, Kœlin, président du tribunal, se sont succédé à la tribune et ont exposé, au milieu des applaudissements de l'assistance, la situation politique en Suisse et dans le canton.

En terminant, M. Kœlin a présenté la liste des candidats conservateurs, qui a été saluée par un tonnerre d'acclamations. Tous les citoyens présents ont levé la main et ont promis de la voter sans panachage.

Entre les discours, la musique a joué quelques-uns de ses meilleurs morceaux.

Vers 5 h. ½, la réunion était terminée. Elle comptera parmi les plus belles dans les annales du parti conservateur de la Broye.

---

32 *Feuilleton de LA LIBERTÉ*

Une barrière invisible

Par M. MARYAN

Maintenant les pleurs de Suzie coulaient sans contrainte.

— Je regrette, dans un sens, que notre mère m'ait forcé à prendre ma fortune, dit Henry, après un silence. Mais elle est déjà dépensée. Je croyais que son avoir à elle, joint à ta dot, te constituerait une très belle situation. Il paraît que cette pauvre mère a perdu ce que notre père lui avait laissé, et c'est cet aveu qui a éloigné Odon. Ma chère petite sœur, essaie de détourner ton regard de ces petitesses... C'est maintenant la nuit dans ce pauvre cœur qui avait cru les autres aussi nobles que lui-même. Mais crois-moi, l'aube renaîtra, puis le plein soleil du bonheur. Tu es dans la ville divine, au milieu de tout ce qui peut et doit t'arracher à toi-même... Plonge-toi dans ces grands souvenirs qui te diront que l'humanité a des sommets merveilleux, qu'il y a encore de grandes âmes dans la descendance des saints... Je prierai pour toi... Tu ne m'étais pas inconnue : je te suivais dans les lettres si vivantes qui m'étaient communiquées. J'ai toujours pensé que tu dois être le type de la femme forte et joyeuse dont la vie et l'amour débordent sur un foyer. Mais il ne faut pas qu'on ralentisse tes élans, qu'on abaisse tes envolées... Je veux aussi que tu sois une femme de valeur, non pas emprisonnée dans les minuties mondaines, dans les petitesses, les médiocrités. Tu es faite pour aimer passionnément, dans la plus haute acception de ce mot, le beau et le bien...

La porte s'ouvrit à ce moment, et un frère s'approcha d'Henry, lui murmurant un nom.

Le jeune religieux se leva joyeusement.

— Faites-le entrer, s'il vous plaît, mon bon frère !... Non, ne pars pas tout de suite, Suzie, il faut que tu voies mon meilleur ami, que j'ai cru ne plus jamais embrasser...

Le bruit régulier d'une canne s'entendit dans les couloirs, et dans le cadre de la porte où, tout à l'heure, la robe blanche d'Henry avait paru éclairer la chambre, une autre silhouette apparut. Suzie, à sa profonde surprise, reconnut immédiatement le touriste auquel elle avait rendu un léger service, en relevant sa canne tombée sur le pavé de Saint-Pierre.

Lui n'eut d'yeux, tout d'abord que pour son ami, qui s'avançait vers lui et le serra dans une longue et chaude étreinte.

Ils étaient aussi grands l'un que l'autre, amaigris, l'un par sa vie ascétique, l'autre par les fatigues de la guerre ; le teint légèrement bronzé du nouveau venu contrastait avec la pâleur douce et saine répandue sur le visage du moine.

— Quelle joie de te retrouver, après que tu es littéralement passé par le feu ! Mais tu es presque guéri ?

— Oh ! oui, cette jambe, que j'ai maudite, me portera, je l'espère, à de nouvelles aventures... Et toi, tu es enrôlé dans une autre milice...

Il s'aperçut tout à coup de la présence de Suzie ; lui aussi la reconnut, et une vive rougeur envahit jusqu'à ses tempes.

— Ma sœur, qui, je le sais, est l'amie de la tienne.

— Quoi ! Marie-Blanche est ici ? s'écria Suzie, soudain oppressée de joie.

— Oui, mademoiselle ; ma mère et ma sœur sont logées dans un couvent français, près du Corso d'Italia.

— C'est bien loin de ma mère ; si j'avais su votre arrivée dit Henry, je t'aurais indiqué la maison où elle descend. Mais on se retrouve toujours, et je suis heureux de la grande joie qui attend Suzie...

— Puis-je aller, dès ce soir, voir Marie-Blanche, monsieur ?

— Elle en sera charmée... Mais, mademoiselle, dit-il vivement, en voyant Suzie se lever, il faut me permettre de vous remercier du service que vous m'avez rendu l'autre jour. Je regardais avec effroi l'espace glissant qu'il me fallait franchir pour rattraper mon bâton d'infirme, et votre bonne grâce m'a adouci la pénible nécessité de recevoir l'aide d'une jeune fille.

— Les jeunes filles doivent être heureuses de porter secours à un glorieux soldat, dit Henry gaiement. Et où Suzie a-t-elle ramassé la canne ?

— C'était à Saint-Pierre.

— Quand j'ai appris que vous étiez blessé, j'ai uni mes prières à celles de Marie-Blanche, dit Suzie, rougissant à son tour ; j'étais si enthousiasmée par ce fait d'armes !

— De grâce, n'en parlez pas ! s'écria vivement le lieutenant. J'ai honte qu'on ait fait tant de bruit parce que j'ai deux galons, alors que le dernier des petits pioupious de France donne sa vie de si grand cœur... Enfin, vos prières à tous m'ont rappelé à la vie, quoique je fusse prêt à mourir... Il y a un enivrement à voir couler son sang pour la France, et j'avais confiance que Dieu m'aurait reçu.

— Certes ! Tu vas à lui à travers la patrie, c'est un beau chemin... A bientôt, Suzie... Maman sera pour toi un guide admirable dans les galeries comme dans les églises, et je me réserve de te conduire dans la campagne romaine et au Colisée...

Suzie prit congé, intéressée, malgré elle, par la belle amitié qui unissait ce moine et ce soldat, l'un servant Dieu tout droit, l'autre, comme l'avait dit Henry, à travers la douce France.

Elle revint cependant à la chose cruelle que lui avait révélée son frère. Était-ce possible ? Avait-elle pu se tromper en prenant Odon pour l'idéal de la noblesse et du désintéressement ? Odon était-il vraiment l'être de valeur médiocre qu'avait dépeint Henry ? Sa mère aurait-elle consenti à ce mariage s'il ne se fût point dérobé ? Ainsi, elle avait été mesurée à sa fortune, marchandée, puis rejetée comme point assez riche ! Elle rougissait à cette pensée, et sa fierté devait certes cicatriser la blessure de son cœur, moins atteint qu'elle ne le croyait.

Quand elle rentra, sa mère, sans dire un mot, l'interrogea de son regard douloureux. Il sembla alors à Suzie que toute sa révolte, toute sa rancune s'évanouissaient.

— Maman !... Oh ! maman, pourquoi ne pas m'avoir dit ?... Pourquoi m'avoir laissé douter de vous, quand... il aimait surtout cet horrible argent ! murmura-t-elle, se blottissant dans les bras de sa mère.

Celle-ci pleura.

— Il faut me pardonner de t'avoir appauvrie, Suzie... Et me pardonner aussi si je te supplie d'attendre pour fixer ton avenir, si je te conjure de m'accorder un répit !...

Un répit ? Que voulait-elle dire ? Cela signifiait-il qu'elle redoutait terriblement de voir sa fille la quitter ? Mais Suzie n'en était plus à s'étonner de ce que sa mère avait parfois d'étrange, et, encore meurtrie du désappointement que lui avaient causé les paroles de son frère, elle ne songeait pas à l'avenir, et trouvait seulement une douceur à être embrassée et câlinée comme un bébé.

— Oh ! maman, dit-elle tout à coup, Marie-Blanche est ici ! J'ai vu son frère chez Henry... Quel dommage, seulement, qu'elle ne soit pas descendue dans cette maison !

Quelque chose changea dans la physionomie de Mme de Norans. Tout à l'heure elle était plus abandonnée qu'à l'ordinaire, et maintenant, elle reprenait sa réserve.

— Je suis fâchée pour toi qu'elle ne soit pas ici, dit-elle un peu froidement.

Il sembla à Suzie que sa mère appuyait involontairement sur ces mots : *pour toi*.

(A suivre.)

Publications nouvelles

Des gorilles, des nains et même... des hommes. René Gouzy. Editions Spes, Lausanne. Prix : 3 fr. 75.

Ces histoires de la grande forêt, de la brousse et de la côte africaine plairont à tout le monde. Celui qui en a été le témoin ou l'acteur leur donne à la fois le mouvement et la couleur qui constitue la vie, seul capable d'éveiller notre attention et d'affecter notre sensibilité.

Elections au Conseil national du 26 octobre 1919

LISTE CONSERVATRICE

MM.

1. **GRAND, Eugène,** conseiller national, à Romont.
2. **MUSY, Jean,** conseiller national, à Fribourg.
3. **BOSCHUNG, Franz,** conseiller national, à Ueberstorf.
4. **GENOUD, Oscar,** conseiller national, à Châtel-Saint-Denis.
5. **TORCHE, Fernand,** ancien conseiller d'Etat, à Estavayer-le-Lac.
6. . . . . .
7. . . . . .

Ce que tout électeur conservateur doit savoir

1° La liste conservatrice de 5 noms déposée dans l'urne sans modifications vaut pour 7 suffrages au parti conservateur. En la déposant dans l'urne, le citoyen conservateur exerce son devoir civique dans toute sa plénitude.

2° Si la discipline est nécessaire dans toute votation, elle est indispensable en matière de votation proportionnelle.

Le parti qui s'adjuge le plus de représentants est celui qui mobilise le plus d'électeurs déposant dans l'urne la liste compacte de ce parti.

3° Celui qui biffe un des noms de la liste conservatrice sans le remplacer porte préjudice à un candidat. Il ne nuit cependant pas à son parti.

4° Celui qui complète la liste conservatrice par les noms des candidats d'autres listes, favorise au contraire les partis adverses. Il porte double préjudice à son parti.

5° Celui qui cumule un ou plusieurs noms sur la liste conservatrice augmente le chiffre de voix des candidats cumulés. Il ne change rien au chiffre des suffrages de son parti.

Sociétés d'étudiants

L'« Activitas », section des Etudiants suisses du Technicum, vient de reconstituer son comité comme suit :

Yves Vipret, 7me semestre, électro-mécan., président ; Ernest Pauchard, 5me semestre, architecte, vice-président ; Henri Grognuz, 5me semestre, électro-mécan., secrétaire ; Marcel de Preux, 5me semestre, électro-mécan., fuchs-major.

* * *

La Nuithonia, section d'Etudiants suisses du collège Saint-Michel, a reconstitué comme suit son comité pour le semestre d'hiver :

Président : Ernest Dutoit, phys., Prez-vers-Siviriez ; vice-président : Maxime Dousse, math., Le Mouret ; secrétaire : Armand Pittet, philos., Villarimboud ; caissier : Paul Theurillat, chét. II, La Chaux-de-Fonds ; fuchs-major : Alfred Guillaume, philos., Fribourg.

Conférences de la Grenette

Les conférences de la Grenette, supprimées l'année dernière à cause de la grippe, commenceront le vendredi 7 novembre, à 8 h. ¼ précises. N'étant plus seul à organiser des séances littéraires et scientifiques, le comité fera donner toutes ses conférences en novembre et décembre, de manière à éviter tout conflit et à laisser la salle tout à fait libre après le 1er janvier. Voici le programme des vendredis de la Grenette :

7 novembre : M. le Dr G. Castella, privat-docent à l'Université : *Notre histoire fribourgeoise ;*

14 novembre : M. le Dr M. Arthus, professeur à l'Université de Lausanne : *Les exercices physiques et les sports ;*

21 novembre : M. l'abbé Charpine, professeur : *Pierre-Maurice Masson ;*

28 novembre : M. le Dr Aug. Schorderet : *Propos fribourgeois : Le chanoine Fontaine* (1754-1834) ;

5 décembre : M. Paul Girardin, professeur à l'Université : *Au pays du soleil : Autour de la Méditerranée.* (Projections) ;

12 décembre : M. le Dr A. Cherel, professeur à l'Université : *Les poètes de la maison depuis le romantisme ;*

19 décembre : M. le Dr E. Wilczek, professeur à l'Université de Lausanne : *Le jardin campagnard en Suisse.*

Les cartes d'abonnement seront en vente dès le 2 novembre, au magasin de tabac « Au Pacha », rue de Lausanne, ainsi qu'à l'entrée de la salle avant chaque conférence.

L'industrie à Bulle

Sous la raison sociale *Grande-Gruyère,* société anonyme, il s'est constitué, à Bulle, une société anonyme au capital de 500,000 fr., entièrement versé.

Cette nouvelle société a pour but l'exploitation des anciens établissements Jules Blanc, la fabrication et la vente de la liqueur fine « Grande-Gruyère », ainsi que de diverses autres spécialités déjà lancées sur le marché suisse.

L'assemblée constitutive a désigné comme membres du conseil d'administration MM. Arthur Gretener, directeur des usines Peter, Cailler, Kohler, à Broc, président ; Jules Blanc, à Bulle, administrateur délégué ; Jean Gretener, à Bulle, directeur ; MM. Arnold Deshiolles et James Glasson, négociants, à Bulle ; Auguste Vicarino, négociant à Fribourg, et Henri Cottier, administrateur à Lausanne.

M. Jacques Hohl, fondé de pouvoirs, fonctionnera comme secrétaire du conseil et MM. le colonel Schæchtelin, à Fribourg, et Jules Glasson, directeur à Bulle, sont nommés vérificateurs des comptes.

La fièvre aphteuse

Communiqué du Département de l'agriculture :

Le séquestre est mis sur le bétail dans les communes de Fribourg, Marly-le-Petit, Marly-le-Grand, Chésalles, Pierrafortscha, du district de la Sarine ; dans les communes de Guin et Wünnewyl, du district de la Singine ; dans les communes de Liebistorf et Galmiz, du district du Lac. Le territoire de ces communes comprend la zone d'infection. Tout le gros et le menu bétail qui se trouve dans cette zone d'infection est séquestré dans les étables. Le passage des bovidés et du menu bétail est interdit sur tout le territoire des communes infectées de Marly-le-Petit, de Guin, de Wünnewyl, de Liebistorf et de Galmiz.

Le ban est mis sur le bétail dans toutes les autres communes des districts de la Sarine, de la Singine et du Lac. Ces communes forment la zone de protection. Aucun déplacement ou passage de bétail ne peut avoir lieu dans la zone de protection, sans une autorisation donnée par le Préfet, sur préavis du vétérinaire de cantonnement. L'autorisation doit toujours être donnée par écrit, et doit prescrire le chemin à suivre.

La chasse avec chiens, ainsi que la circulation des chiens, est interdite dans les districts de la Sarine, de la Singine, et du Lac. Le colportage est également interdit.

* * *

On nous informe que l'épizootie a éclaté à Saint-Antoine. L'étable de M. Schwaller, ancien député, est contaminée.

De nouvelles mesures se préparent pour la lutte contre le fléau. Le gouvernement en a discuté ce matin.

Les belles pommes de terre

M. Henri Marmy, à Cheyres, a récolté une pomme de terre de l'espèce « mille fleurs » pesant 1 kg. 500 grammes. On peut la voir au Musée de Cheyres.

Football

Central I devait se rencontrer, dimanche, avec le F. C. Weissenbühl IIa, de Berne. Celui-ci ayant déclaré forfait, Central 1 bénéficie de 2 points.

Marché de Fribourg

Prix du marché du 18 octobre 1919 :

Œufs, 1 pour 45 centimes. Pommes de terre, les 5 litres, 60-80 cent. Choux, la pièce, 25-60 c. Choux-fleurs, la pièce, 40-80 cent. Carottes, la botte, 20-25 cent. Salade, la tête, 10 cent. Poireau, la botte, 10 cent. Epinards, la portion, 20-25 cent. Laitue, la tête, 10-15 cent. Chicorée, la tête, 10-15 cent. Oignons, le paquet, 20-25 cent. Concombres, la pièce, 15-25 cent. Raves, le paquet, 10 cent. Choucroute, l'assiette, 20 cent. Carottes rouges, l'assiette, 15-20 cent. Rutabaga, la pièce, 10-20 cent. Choux de Bruxelles, le lit., 50-70 cent. Côtes de bettes, la botte, 10-15 cent. Champignons, l'assiette, 20-30 cent. Tomates, le kilo, 60 cent. Pommes, diverses sortes, les 5 lit., 40-80 cent. Poires, diverses sortes, les 5 lit., 40 cent.-1 fr. Pruneaux, le kilo, 80 cent.-1 fr. Raisin, le ½ kilo, 80 cent.-1 fr. Citrons, 2 pour 25 cent. Coings, la douzaine, 80 cent.-1 fr. 20. Noix, le litre, 60-70 cent. Châtaignes, le ½ kilo, 60-70 cent.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Pupilles de la Freiburgia. — Demain soir, mercredi, à 6 heures, reprise des leçons.

Association des fonctionnaires et employés de l'Etat. — Ce soir, mardi, 21 courant, à 8 h. ¼ assemblée générale au Cercle catholique. Ordre du jour important, présence indispensable.

Ecole sociale et Ecole de formation religieuse. — Ce soir, mardi, à 5 h. : Cours de religion ; à 6 h. : Economie sociale.

Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 21 octobre

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les Banques achètent ; le second, celui auquel elles vendent l'argent étranger.

	Demande	Offre
Paris	63 95	65 95
Londres (livre st.)	13 23	13 63
Allemagne (mars)	19 15	21 15
Italie (lire)	53 90	55 90
Autriche (couronne)	4 50	6 50
Prague (couronne)	14 30	16 30
New-York (dollar)	5 41	5 81
Bruxelles	64 40	66 40
Madrid (peseta)	106 25	108 25
Amsterdam (florin)	212 80	214 80
Pétrograd (rouble)	23 —	27 —

Buvez le
STIMULANT
Apéritif au Vin et Quinquina

† La très révérende Mère Lutgarde

La mort de la révérende Mère Abbesse de la Fille-Dieu est une très grande perte pour la Communauté, qui n'y était point du tout préparée.

En effet, la vénérée Supérieure avait passé paisiblement la journée de dimanche, et, sur le soir, était allée se reposer comme de coutume, lorsque, dans son premier sommeil, on l'entendit pousser un cri ; on accourut auprès d'elle et déjà la mort avait fait son œuvre.

La révérende Mère Lutgarde Menétrey, fille de Claude, syndic de Chavannes-les-Forts, paroisse de Siviriez, était née le 23 mars 1845.

Elle entra en religion à l'âge de vingt ans, dans l'antique Abbaye de Notre Dame de la Fille-Dieu, et fit sa profession deux années plus tard, en 1867.

Elue Abbesse en 1883, elle reçut la bénédiction abbatiale des mains de Mgr Mermillod, au mois de janvier de l'année suivante.

On peut dire qu'elle fut la restauratrice du monastère. Il y avait, en effet, dans la maison dont elle prenait la direction, bien des ruines à relever. Les bâtiments avaient besoin de beaucoup de réparations ; l'état financier de la Communauté était des plus précaires.

Par sa fermeté pleine de douceur, son savoir-faire, sa prudence, ses heureuses initiatives, petit à petit on vit les vieux bâtiments rajeunir, si bien que, aujourd'hui, ils sont complètement *restaurés, sans que pour cela on ait contracté* aucune dette.

Mais son œuvre principale fut la réforme de la règle et l'affiliation de l'Abbaye à l'Ordre de Cîteaux réformé, dit des Trappistes. Elle y travailla avec une infatigable persévérance et parvint à surmonter toutes les difficultés.

Aussi, le jour où Mgr Deruaz donna son approbation, où Rome se prononça favorablement et où le Chapitre général de la Grande Trappe accueillit la Fille-Dieu dans son sein, fut pour elle un des jours les plus beaux de sa vie. La règle était devenue plus stricte et plus austère, mais, dès ce jour, on vit les vocations se multiplier, au point que le monastère, qui comptait 28 religieuses au moment de l'élection de la révérende Mère Abbesse, en compte aujourd'hui plus de 70.

Par leurs travaux de broderie où elles excellent, par l'industrie des fleurs et les produits *de leur laiterie, les filles de Mère Lutgarde* parviennent à faire face aux charges de leur grande famille, grâce à la sagesse et à la prudence de l'administration de leur si regrettée Supérieure. On peut se figurer dès lors leur désolation en se voyant subitement orphelines. Mais Dieu ne les abandonnera pas ; et celle qu'elles pleurent et qui les a tant aimées ici-bas veillera sur elles du haut du Ciel.

Société cantonale des musiques fribourgeoises

Onze sociétés étaient représentées à l'assemblée des délégués qui a eu lieu dimanche, 19 octobre, à l'Hôtel de ville, à Rue.

Après avoir constaté avec satisfaction la réorganisation de la musique de Chevrilles et sa rentrée dans le giron cantonal, l'assemblée a *procédé à la réception de la musique de Bœsingen-le-Grand,* ce qui porte l'effectif actuel de la société à seize sections, avec plus de 450 membres ; en outre, plusieurs sections nouvelles sont annoncées.

Il a été procédé à l'examen des comptes pour les années 1916 à 1918, comptes bouclant par une sensible augmentation de la fortune. Ces comptes ont été approuvés à l'unanimité et décharge a été donnée au comité cantonal, avec remerciements spéciaux au caissier, M. le député Zurkinden, à Guin.

Le comité cantonal a été ensuite renouvelé pour trois ans et composé comme suit : Président : M. Antoine Sauser, de la musique de Landwehr de Fribourg ; vice-président, M. Dubois, du corps de musique de Bulle ; caissier, M. Jean Zurkinden, député, président de la musique de Guin ; secrétaire, M. Louis Berset, président honoraire de l'Union instrumentale de Fribourg ; membre adjoint, M. Alfred Bernet, président de la *Persévérance,* d'Estavayer. Belfaux a été désigné comme lieu de la prochaine assemblée des délégués, qui aura lieu en février 1920, et la musique de Barberêche-Courtepin comme section vérificatrice des comptes de 1919.

Les circonstances malheureuses qui, depuis 1914 ont contraint la Société cantonale à une inactivité presque complète n'existant plus, l'assemblée unanime a décidé d'organiser une fête cantonale en 1920. Guin a été désigné comme lieu de cette fête et la musique de Guin chargée de l'organisation.

A ce sujet, il convient de relever le procédé courtois de la musique de Châtel-Saint-Denis, qui a obtenu aux trois tours de scrutin le même nombre de voix que Guin et qui s'est désistée en faveur de la musique du grand village singinois, qui sollicitait pour la seconde fois l'honneur d'organiser la réunion cantonale. Les Châtelois se sont contentés de la promesse que la fête cantonale suivante aurait lieu dans leur ville.

Dès maintenant, le comité adresse un appel chaleureux à toutes les sociétés de musique du canton, et principalement aux plus modestes, qui, aussi bien que les grandes, ont leur place marquée dans le giron cantonal.

La « Gloire qui chante »

Une représentation de la *Gloire qui chante* aura lieu ce soir, mardi, à 8 heures, au Théâtre.

Vermouth NOBLESSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE
Ciravegna & Co, Genève

Dernière Heure

La Ligue des nations convoquée

Milan, 21 octobre.

On mande de Paris au *Corriere della Sera* :

Le conseil suprême interallié a convoqué d'urgence le conseil exécutif de la Ligue des nations.

Le traité de Versailles aux Etats-Unis

Washington, 21 octobre.

(Havas.) — Le département d'Etat annonce que les Etats-Unis ne peuvent être représentés dans aucune commission définie par le traité de paix, jusqu'à ratification par le Sénat.

L'évacuation des Etats baltiques par les Allemands

Berlin, 21 octobre.

(Wolff.) — D'après les journaux, l'évacuation de la Baltique par des troupes du front commence maintenant, les troupes des services des étapes ayant déjà été évacuées ces derniers jours. Des divisions d'artillerie et des troupes de cyclistes sont déjà arrivées dans la région de Schaulen pour être embarquées. La gare de Radciwilischki désignée pour servir à l'évacuation des troupes allemandes, a été occupée par les troupes allemandes, d'accord avec le *commandement lituanien.*

Un appel des Lettons

Helsingfors, 21 octobre.

Du Bureau letton :

Le gouvernement de Lettonie a instamment prié la Lituanie de lui venir en aide pour combattre les germano-russes et résister à leurs agressions.

La Serbie et la paix de Saint-Germain

Belgrade 21 octobre.

(B. C. V.) — D'après le bureau de presse sud-slave, on croit dans les milieux parlementaires que Trumbitsch qui part aujourd'hui mardi pour Paris recevra des instructions pour les délégués yougo-slaves en faveur de la signature du traité de paix avec l'Autriche.

Evacuation de Cattaro par l'Italie

Rom, 21 octobre.

(Havas.) — D'après la *Tribuna,* les journaux de Trieste annoncent que les troupes italiennes ont évacué Cattaro qui devient la base navale de la Yougo-Slavie.

Le roi d'Espagne à Paris

Paris, 21 octobre.

(Havas.) — A l'arrivée du roi Alphonse XIII à l'Elysée, une compagnie de la garde républicaine a rendu les honneurs, et la musique a joué l'hymne espagnol.

Un dîner a eu lieu à la salle Murat. Le roi était à la droite de Mme Poincaré. Parmi les convives se trouvaient MM. Dubost, Deschanel, Clémenceau, Pichon, Klotz, Leygues, Loucheur, Léon Bourgeois, Alapetite, Joffre, Liautey, Gouraud, les femmes de la plupart des ministres présents, ainsi que Mme Liautey.

Le roi d'Espagne est sorti de l'Elysée à 10 h. 15 du soir. Il est rentré à son hôtel à 10 h. 25.

Démenti

Prague, 21 octobre.

(Bureau tchèque.) — On assure de source officielle que les nouvelles des journaux sur la concentration de troupes polonaises à la frontière, entre les Carpathes et la Galicie, sont complètement inexactes.

Les Italiens prendraient des otages

Vienne, 21 octobre.

(B. C. V.) — On mande au Bureau de correspondance de Laibach :

Les autorités militaires italiennes ont donné l'ordre strictement secret à tous les commandements militaires dans les territoires occupés, de dresser une liste des otages qui doivent être pris en cas d'évacuation de ces territoires. Toutes *les personnalités marquantes ont été portées* dans ces listes. Cet ordre secret était accompagné d'une observation suivant laquelle les otages doivent être traités de la même manière que les ressortissants des Etas amis.

Le ravitaillement de l'Autriche

Vienne, 21 octobre.

(B. C. V.) — On mande de Paris au Bureau de correspondance viennois que la sous-commission du comité d'organisation de la commission des réparations créée par le Conseil suprême pour s'occuper du ravitaillement de l'Autriche en denrées alimentaires et dont la composition avait été confiée au contrôleur de l'armée Mauclere est partie pour Vienne hier soir, lundi, ensemble avec la commission des experts pour les entreprises de transport.

La grève des ouvriers du port de New-York

New-York, 21 octobre.

(Havas.) — Les troupes seront employées au déchargement. Elles ont l'ordre de tirer si c'est nécessaire, en raison des violentes circulaires distribuées parmi les grévistes.

Les grèves agraires

Vienne, 21 octobre.

La grève agricole continue dans toute la province. Le dommage est énorme, car c'est l'époque des semailles.

Les adieux de M. Sonnino

Milan, 21 octobre.

Le *Secolo* trouve que la lettre par laquelle M. Sonnino prend congé de ses électeurs est « malheureuse comme sa politique » et il conclut son article en disant que, « autant est belle et franche la lettre de M. Salandra, autant est lourdaude et peu sincère la lettre de M. Sonnino ».

SUISSE

Trains de rapatriés

Genève, 21 octobre.

Le comité international de la Croix-Rouge à Genève a été informé officiellement par télégramme du 18 octobre, du gouvernement français, que les internés civils allemands seront rapatriés par quatre trains, dont deux quitteraient la France le 20 octobre, les autres, le 26 octobre et le 3 novembre.

Les transports seront dirigés sur Francfort.

Le nouveau ministre d'Angleterre en Suisse

Genève, 21 octobre.

Le nouveau ministre de Grande-Bretagne en Suisse, M. Russel, est arrivé hier, lundi, en Suisse. Il présentera très prochainement ses lettres de créance au président de la Confédération.

SOMMAIRE DES REVUES

La Patrie suisse. — Vingt-deux superbes gravures illustrant dit-sept articles variés : voilà ce que nous apporte le numéro 679 (1er octobre 1919) de la *Patrie suisse.* On n'y compte pas moins de vingt portraits, ceux de M. Edgard Renaud, le dernier venu au Conseil d'Etat de Neuchâtel, de Edouard Morerod, le peintre éminent que la Suisse vient de perdre ; seize chanceliers d'Etat suisses, de Mme B. Dupontel-Mandrin, de Bex, la « Maman des soldats » ; de M. Michel Soumbatoff, représentant diplomatique de la Géorgie en Suisse. Le renouveau national qui tend à remettre en honneur les vieux costumes et les anciennes coutumes y est représenté par les exécutants de vieilles chansons jurassiennes et les jeunes filles de Rüdlingen à l'inauguration du nouveau pont d'Eglisau ; ce pont et les travaux en vue des installations hydroélectriques sur le Rhin près d'Eglisau font l'objet de plusieurs beaux clichés et d'un intéressant article ; l'aviation y figure avec un avion postal en plein vol, par l'atterrissage mouvementé du premier-lieutenant Ackermann et du major Isler au Jungfraujoch.

Le Correspondant. — 10 octobre. — I. Le culte du Sacré Cœur : Mgr Julien, évêque d'Arras. — II. Silhouettes de la guerre. — M. Hitchcock : Mites. — III. Un romantique impénitent. — I. Sainte-Beuve et l'intelligence : Henry Bremond. — IV. Le mouvement économique et social aux Etats-Unis (mai-août 1919) : Antoine de Tarlé. — V. La simple histoire de Jean Guinaudeau. — Roman (Fin) : Henry Jagot. — VI. Témoin d'un siècle. — La princesse de Sayn-Wittgenstein (1816-1918) : Ernest Daudet. — VII. Le congrès général de musique sacrée. — De Lourdes à Tourcoing : G. Gastoué. — VIII. L'internement des soldats français dans les pays scandinaves : P. de Saint-Hugon. — IX. *Quia amore langueo* : Maurice Brillant. — X. Revue des sciences : Francis Marre. — XI. Chronique politique : Bernard de Lacombe. — XII. Bulletin bibliographique.

Bureaux du *Correspondant,* rue Saint-Guillaume, 31.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 21 octobre

BAROMÈTRE

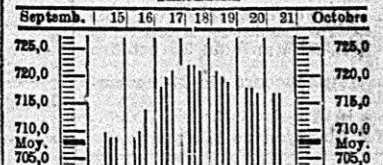

THERMOMÈTRE C.

Septemb.	15	16	17	18	19	20	21	Octobre
7 h. m.	6	1	1	—3	—2	—2	1	7 h. m.
1 h. s.	11	0	7	4	5	4	3	1 h. m.
7 h. s.	4	0	4	3	4	5		7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 21 octobre, midi.

Brumeux dans la plaine. Température peu changée ; bise.

Se trouve dans toutes les Pharmacies

Kefol NEVRALGIE MIGRAINE BOITE DE 12 POUDRES Fr. 1.80 TOUTES PHARMACIES

A partir du 24 octobre
AU ROYAL BIOGRAPH
l'immense succès

Le Comte de MONTE CHRISTO

Œuvre d'Alexandre DUMAS père

---

†

Le Révérend Père Augustin Tharin, Directeur-Aumônier ;
La Révérende Mère Gabrielle Rime, Prieure, et la Communauté de l'Abbaye Cistercienne de N. D. de la Fille-Dieu ;
Monsieur l'abbé François Menétrey, révérend curé d'Albeuve ;
Les familles Menétrey et leurs alliés ont la douleur de faire part qu'il a plu à Dieu de rappeler subitement à Lui, l'âme de sa fidèle servante

Madame la Très Révérende Mère
M. Lutgarde MENETREY
Abbesse

Elle était dans la 75me année de son âge, dans la 53me de sa profession religieuse et la 37me de sa charge abbatiale.
Les funérailles seront célébrées à l'église de la Fille-Dieu, mercredi, 22 octobre, à 9 h. ½.

†

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

Madame Colette BERSIER
née Schüler

aura lieu jeudi, 23 octobre, à 8 h., à Belfaux.

MODES
Mme FAVE-MEIER
Grand choix de chapeaux
Réparations
Transformations de fourrures
PRIX MODÉRÉS
Avenue de Pérolles, 21

Avis et recommandation

Le soussigné avise son honorable clientèle qu'il sera
tous les samedis et jours de foire vis-à-vis de l'église de Notre-Dame
pour l'achat de cuirs et peaux fraîches, qu'il paiera au plus haut prix du jour. 7208-1262
Charles Renz, tanneur.

Exposition cantonale fribourgeoise 1920
AFFICHE-RÉCLAME

Il est ouvert un concours entre les artistes fribourgeois pour l'élaboration d'une affiche-réclame de l'Exposition cantonale fribourgeoise en 1920.
Sont également admis à participer à ce concours les artistes de nationalité suisse établis dans le canton.
Le programme du concours sera remis par la Direction de l'Exposition aux artistes qui en feront la demande, à partir **du 25 octobre prochain.**
Clôture du concours : le 29 novembre 1919.
Fribourg, le 17 octobre 1919.
La Direction de l'Exposition.

Vente de chédail

Lundi 3 novembre 1919, dès 9 h. du matin, le soussigné vendra devant son domicile, à **Torny-le-Grand,** 5 chars à pont, 1 char à échelles, 2 caisses à gravier, 1 petit char pour conduire le bétail, 2 tombereaux, 2 faucheuses, 1 ratteleuse, 1 faneuse, 1 grand rouleau en fer en trois pièces, 1 arrache-pommes de terre, 1 charrue Brabant, 1 herse, 4 colliers pour chevaux, licols, chaînes à brouter, 1 moulin à vanner, 1 brouette à lait, brouettes à fumier, clochettes, couvertures, 1 collier à poitrail, 1 tonneau à purin, avec char, 1 cultivateur, 1 cylindre, caisses à gravier, etc.
L'exposant : **Gott. Mœder,** fermier.

Le docteur A. Hænni

médecin homéopathie, à Berne
successeur de feu le Dr G. Meyer
ci-devant Junkerngasse, 55, habite et pratique, à partir du 20 octobre,
Schanzenbergstrasse, 23
près du Kursaal Schänzli
Téléphone 5518.
Consultations : 1 ½ h. à 4 heures
Le mardi et le samedi de 11-12 h.

Vente de domaine

Le soussigné vendra en enchères publiques le domaine qu'il possède à Matran, de la contenance d'environ 21 poses, dont 18 poses en un seul mas, de terrain de première qualité et 1 pose de bois avec 2 bâtiments d'exploitation.
Les enchères auront lieu le **jeudi 23 octobre 1919, à 2 h.,** à la pinte communale.
Entrée en jouissance le 22 février 1920.
L'exposant : Jos.-Alex. Roubaty.

ON DEMANDE
pour tout de suite, une
JEUNE FILLE
catholique, aimant les enfants, pour aider dans le ménage. Bons soins. Gages 25-35 fr. par mois. Occasion d'apprendre l'allem.
Offres à **Mme Bürgi, Metzerstr., 17, Bâle.**

ON DEMANDE
ouvrier-ramoneur
Bonne paye. S'adresser, **ramoneur cimelet,** Matigny-Ville. 7536

Nous demandons un
ouvrier cartonnier
si possible spécialisé dans la fabrication des tubes. Entrée tout de suite. Ecrire s. V 14643 L à **Publicitas S. A., Lausanne.** 7541

ON DEMANDE
appartement
de 7-8 pièces,
BUREAUX
deux pièces attenantes, si possible avec service et chauffage, situé au centre. S'adresser à **MM. H. Bettin & Cie,** banquiers, **2, route des Alpes.**

Vve Ph. Maradan
Rue des Alpes
Epicerie - Mercerie
Bonneterie
Laines et cotons
Assortiment complet
aux meilleures conditions.

ATELIER
de tricotage à la machine
Toutes réparations.

ON DEMANDE
un jeune homme comme
apprenti-maréchal
Entrée le 1er novembre ou date à convenir. Forge électrique. 7335 1282
S'adres. chez **M. Fleury, maréchal, Romont.**

Bonne
repasseuse
se recommande à la population de Fribourg.
Repassage chez particuliers accepté. 7540
Mlle Marie Hausherr, Grand'rue, 34.

Occasion pr cuisinier
A remettre à Genève excellent
restaurant
dans quartier très fréquenté. — Capital nécessaire, 25,000 fr.
Offres **J. 1880, Poste restante,** Mont-Blanc, **Genève.** 7541

Jeune dame
cultivée, parlant les trois langues et ayant fréquenté une école de commerce, **demande place** comme **apprentie** dans bureau.
Faire offres sous chiffres Ze 9536 Y à **Publicitas S. A., Berne.**

Jeune suissesse allemande ayant terminé son apprentissage comme couturière, **demande place** dans bon atelier, où elle pourrait se perfectionner.
Offres sous chiffres OF 6038 S à **Orell Füssli-Publicité, Soleure.**

Fourneaux anciens
On demande à acheter un poêle antique catelles polychromes, catelles avec dessins.
Faire offres par écrit avec dimension de l'objet, sous P 7489 F à **Publicitas S. A., Fribourg.** 7559

OCCASION
exceptionnelle
A vendre pour cause de départ, un vélo neuf.
S'adresser : **37, rue de Romont,** café de la Gare, **2me étage.** 7534

PROSPECTUS
de l'Union financière pour valeurs austro-hongroises
EN SUISSE

(Finanzunion für österreichisch-ungarische Werte in der Schweiz)

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE A FRIBOURG

C'est avec un grand souci que tous les possesseurs de valeurs en couronnes des États de l'ancienne monarchie austro-hongroise constatent la continuelle dépréciation de leur fortune. Ils se trouventimpuissants devant la baisse journalière de leurs valeurs et mettent tout leur espoir dans une hausse éventuelle du cours des couronnes ou dans des conventions internationales plus ou moins lointaines qui devraient rendre aux couronnes quelque chose de leur ancienne valeur.

Malgré les efforts des milieux officiels et des banques suisses pour parer à la dépréciation des couronnes, les résultats sont restés bien petits, même insignifiants vu le but poursuivi.

C'est pourquoi dans ce domaine les particuliers doivent prendre l'initiative afin d'arriver à un résultat tangible. Ce n'est que par l'union de tous les possesseurs de couronnes et par la représentation énergique et consciente de leurs intérêts et en exploitant tous les avantages commerciaux et toutes les possibilités que l'on arrivera à réparer les pertes subies.

Dans ce but les soussignés ont fondé une Société coopérative sous le nom de « Union financière pour valeurs austro-hongroises en Suisse ». L'idée qui dirige cette association est : d'utiliser la valeur d'achat de ces couronnes en Autriche et en Hongrie même, c'est-à-dire de les transformer en marchandises, d'exporter ces marchandises et de les écouler sur le marché mondial. Le produit des marchandises exportées se paye en francs suisses. Par la répétition de cette opération, on accumulera des bénéfices croissants qui permettront aux possesseurs antérieurs des couronnes de se récupérer peu à peu despertes subies.

Des travaux préparatoires intensifs ont été entrepris dans ce but. L'achat dans les pays de l'ancienne monarchie se fera par la Société commerciale suisse-esteuropéenne à Vienne (Schweiz-osteuropäische Handelsgesellschaft G. m. b. H. in Wien). Des hommes très expérimentés, domiciliés en Suisse, qui sont affiliés à l'Union financière comme représentants de la Société commerciale suisse-esteuropéenne s'occuperont de la vente, dans tous les pays de l'Europe, des marchandises provenant del'ancienne monarchie austro-hongroise. Des personnalités officielles et privées très compétentes appartenant aux États de l'ancienne monarchie austro-hongroise s'y intéressent vivement.

Le siège de la Société est à Fribourg.

La Société sera dirigée par un comité de cinq membres et soumise au contrôle d'une Banque suisse. Les rapports sur le contrôle sont à la disposition des sociétaires.

L'Assemblée générale approuve le rapport de gestion et décide sur le bénéfice net.

La durée de la Société est illimitée.

Les parts sociales ont une valeur nominale de 500 francs.

Avec cette organisation et la longue expérience commerciale et financière des gérants de la Société dans le domaine du marché mondial, les possesseurs de valeurs en couronnes peuvent espérer des temps meilleurs.

Les payements pour le compte de l'**Union financière pour valeurs austro-hongroises en Suisse, se font auprès de la Banquepo pu'aire suisse, à Fribourg.**

LES FONDATEURS :

Dr Richard ZEHNTBAUER, professeur en droit à l'Université de Fribourg.	**François SPYCHER,** notaire à Fribourg.	**Joseph COSANDEY,** avocat à Fribourg.
Robert de SCHENK, Fribourg.	**Emile H. THOMMEN,** ingénieur à Berne.	**Frédéric WETLI,** avocat à Berne.

„La ZURICH"

Compagnie générale d'assurances contre les accidents et la responsabilité civile, à Zurich, demande agents dans chaque localité du canton.
Adresser les offres à **Ryser & Thalmann,** agents généraux, **Fribourg,** Rue de Romont, 2.

A VENDRE A GENÈVE

Propriété rurale	de 18 hectares.	Prix :	70,000 fr.
Propriété »	de 8 »	Prix :	30,000 »
Propriété »	de 27 »	Prix :	180,000 »
Propriété »	de 10 »	Prix :	85,000 »
Propriété »	de 10 »	Prix :	55,000 »
Propriété »	de 16 »	Prix :	190,000 »

S'adres. pour visiter et traiter, **Agence Valleiry, GENÈVE.** 7553

Graisse alimentaire jaune

qualité supérieure pour frire et rôtir, remplaçant avantageusement le beurre. Livraisons par seaux de 5 et 10 Kg. ou plus à Fr. 5.40 le Kg. net comptant ou contre remboursement. **Viola,** remplace le beurre, garanti sans margarine en paquet de ½ Kg. à F. 5.50 le Kg. par 5 et 10 Kg., en caisses de 25 Kg. à Fr. 5.40 le Kg. Adresser les commandes au représentant : **Mme E. Jeanrenaud,** 4, Avenue du Grammont, **Lausanne.** 7294

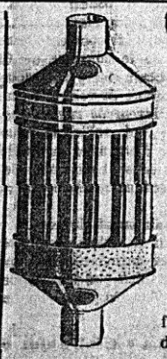

Grande économie de combustible
houille et bois
réalisée par le dessus de poêle (fourneau) radiateur

VÉNUS

Exposé à la foire des Modèles à Bâle et visible chez
M. STÆHLIN, ferblantier
rue des Epouses, FRIBOURG, dépositaire
Ce dessus de poêle (fourneau) radiateur peut être facilement placé sur un poêle, sans frais, par le dépositaire. En 10 minutes un local est chauffé.

RAISINS
pour hiverner, 10 kg. 6 fr. 50.
Marrons
10 kg. 8 fr.
Châtaignes la
10 kg. 7 fr.
Noix
10 kg. 13 fr. 50, tout fco contre remboursement.
H. Balestra, Muralto (Tessin). 7322

A LOUER
un appartement de six pièces. — S'adresser **rue du Temple, 15.** 7318

Belles châtaignes vertes
10 kg. 7 fr. 50 ; 5 kg. 4 fr.
Noix 5 kg. 5 fr. 70 franco.
Pellandini & Cie, Lugano. 7269

Raisins tessinois
5 kg. 3 fr. 80 ; **noix fraîches,** 5 kg. 6 fr. 20 ; **châtaignes,** 5 kg. 5 fr. franco.
W. Quadri, Carnago (Tessin). 7169

A VENDRE
lits complets et d'autres meubles.
S'adresser **rue du Temple, 15.** 7317

Banque cantonale fribourgeoise

Nos bureaux seront fermés le jeudi 23 octobre, pour cause de récurage.

La Manufacture d'horlogerie Le Coultre & Cie, au Sentier (Vallée de Joux), demande, pour travailler dans son usine,
JEUNES FILLES
désirant se vouer à l'horlogerie. Connaissances dans cette partie pas exigées. Rétributions en rapport avec la vie chère et travail assuré pour longtemps ; contrat si on le désire. Les personnes que cela intéressent pourront prendre connaissance des conditions et s'engager auprès de M. Pierre Æbi, samedi, 17 octobre, entre 9 h. et 12 heures du matin, au Café de la Banque, rue de Romont, Fribourg, ou directement jusqu'à ce moment, par écrit, à l'usine, au Sentier. 7329

Nouvelle Société Anonyme des Automobiles Martini, à St-Blaise, demande, pour entrée immédiate
DEUX BONS FRAISEURS
Un forgeron. Un mouleur sur métaux

Pour combattre la fièvre aphteuse
Agriculteurs, faites un essai de la
Levure de bière très active de la Brasserie Beauregard
à FRIBOURG

VENTE et LOCATION d'immeubles

Le samedi 25 octobre, à l'Hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle, à 1 heure de l'après-midi, il sera exposé en vente aux enchères publiques les montagnes du registre foncier de Charmey du **Plan du Mont dessus et dessous de la Campagne,** comprenant pâturage et fassage de la contenance de 67 hect. 78 ares 96 m., soit 188 poses, 114 perches, **du Croset derrière,** pâturage de 477,990 mètres, soit 132 poses 310 perches, propriétés peuplées de bois de toute grandeur ; et **des Mortheys,** estivage et improductif de 114 hect. 97 ares 50 ca., soit 319 poses 156 perches.
En cas de non adjudication, ces immeubles seront immédiatement exposés en location, pour trois ans, aux conditions qui seront lues avant les mises, avec le **domaine de Praz Pertet, Chesalle** et **le Flon,** de la contenance de 7 hec. 56, soit 21 poses, ainsi que la **gîte de Bataille,** celle de **Pliaumont-dessus** et du **Ganet d'avaut,** au registre foncier des communes de Broc, Châtel-sur-Montsalvens et Charmey.
Un homme sera à disposition, les samedis 11 et 18 octobre, pour visiter les montagnes.
ANDREY, *notaire,* **BULLE.**

A VENDRE
à cinq minutes de Noréaz, maison d'habitation, grange, étable, remise en parfait état, avec pré de la contenance d'une pose ; nombreux arbres fruitiers ; eau à proximité. Entrée en jouissance au mois de février 1920 ; selon désir, on joindrait 5 poses de terre d'excellente qualité, en 2 mas.
Pour visiter l'immeuble s'adresser à **Louis Fleury, à Noréaz,** et pour traiter à **Joseph Fleury, au dit lieu.**

THÉATRE DE FRIBOURG
Bureau, 7 ¾ h. Dimanche 26 octobre Rideau, 8 ¼ h.
Représentation de gala pour les familles, de Mlle **Lisika**
Un des plus gros succès du Théâtre des Variétés
MIQUETTE ET SA MÈRE
Comédie en 3 actes de MM. Robert de FLERS et de G. CAILLAVET
Mise en scène conforme à celle de la création
Prix des places : Loges de face, 6 fr. ; Loges de côté, premier rang, 5 fr. ; Loges de côté, deuxième rang, 4 fr. ; Parquets numérotés, 3 fr. ; Parterre, 2 fr. 50 ; Deuxièmes galeries numérotées face, 2 fr. ; Deuxièmes galeries numérotées de côté, 1 fr. 50 ; Deuxièmes galeries non numérotées, 1 fr. — Location au magasin de musique de **M. Von der Weid,** 29, rue de Lausanne, à Fribourg, dès jeudi.

Vente de domaine

Pour cause de partage, **l'hoirie de feu Joseph PITTET, à BULLE,** exposera à vendre, en enchères publiques, **à l'Hôtel du Lion d'Or, à BULLE,** salle particulière, **jeudi, 23 octobre, dès 2 heures du jour, le domaine dit « PLANCHY »** d'une contenance **d'environ 30 poses,** d'un seul mas, grand rapport, eau intarissable, situation exceptionnelle à 15 minutes de la ville de Bulle, ainsi qu'une partie de forêt de 307 perches, sise à **La Tour-de-Trême, au Four Calabrais.**
Pour voir les immeubles s'adresser à **M. Jean PITTET, en Planchy, Bulle,** et pour les conditions à **M. le notaire Henri PASQUIER, à Bulle.**
Les exposants.